

Résolution du 24 juin 2013 de MM. Jean-Charles Lathion, Adrien Genecand, Grégoire Carasso et Mathias Buschbeck: «022 Télégenève SA».

(renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal
lors de la séance du 25 juin 2013)

RÉSOLUTION

Le Conseil municipal, dans le cadre de la vente des actions 022 Télégenève SA de la Ville de Genève à UPC Cablecom, poursuit l'objectif du maintien des emplois existants à Genève, du maintien des conditions de travail actuelles (convention collective de travail, caisse de retraite, localisation des emplois à Genève, maintien de l'entreprise 022 Télégenève SA, etc.) et de la mise en œuvre de mesures d'accompagnement social exemplaires pour toute perte d'emploi qui s'avérerait malgré tout inévitable.